

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1452

présenté par
Mme Bareigts

ARTICLE 61

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« régions, le département et la collectivité mentionnés »

les mots :

« collectivités mentionnées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.